

LOIRE ATLANTIQUE **les nouvelles**

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français - NUMERO 401 - 13 FEVRIER 1986 - Prix 1 F 50

**POUR SE DÉFENDRE
ET S'EN SORTIR**

le vote communiste

le vote communiste

**LA FORCE POUR SE DÉFENDRE
ET S'EN SORTIR**



l'Humanité

Jean-Louis La Corre

Michel Moreau

**Vendredi
7
MARS
20 h 30**

Maison du Peuple
ST-NAZAIRE

MEETING

avec Claude BILLARD

Membre du Bureau Politique et Délégué régional des Pays de Loire

Sous la Présidence de Jean-Louis LE CORRE

Maire de Trignac - Tête de liste du P.C.F. aux Elections Régionales

et avec la participation de Michel MOREAU

Conseiller municipal de Nantes - Tête de liste du P.C.F. aux Elections Législatives

et les candidats communistes aux Législatives et Régionales

Le 16 mars, vous serez appelés à désigner à la proportionnelle, des représentants de notre département à l'Assemblée Nationale et au Conseil Régional.

Depuis des mois, les représentants de la droite et du Parti Socialiste, s'acharment avec le renfort des grands moyens d'information, à masquer le sens et l'enjeu des élections.

La raison de leur acharnement est simple. Ils veulent empêcher à tout prix une progression du Parti Communiste Français qui porterait un coup à leur objectif commun, la poursuite de la politique actuelle par la droite, le Parti Socialiste ou les deux ensemble.

Or, précisément, ces élections vous offrent la possibilité par le vote communiste de vous opposer résolument à la droite, l'extrême-droite et leurs prétentions. Elles vous permettent de dire non à la poursuite de la politique actuellement mise en œuvre par le Parti Socialiste et qui va dans le sens de ce que veut la droite.

Enfin, ces élections sont aussi avec le vote communiste, le moyen de vous prononcer pour d'autres choix, conformes à vos intérêts, à ceux de notre région et notre pays, dont quelques axes sont illustrés dans ces pages.

Elles vous donnent aussi la possibilité d'avoir le 16 mars, au soir, des élus communistes pour être mieux défendus.

La Loire-Atlantique a souffert pendant 23 ans avec la droite et Olivier Guichard, d'une politique de casse industrielle et de déménagement du territoire. Aujourd'hui, vous faites l'expérience avec le Parti Socialiste de la poursuite de cette politique néfaste qui conduit à l'aggravation du chômage, de l'austérité et du mal vivre.

Vous constatez que les élus communistes doivent être plus nombreux aux assemblées nationales et régionales pour permettre une autre politique à gauche.

Aujourd'hui, le scrutin proportionnel permet de placer notre département dans une situation nouvelle. Pour la première fois depuis 1956, il est possible d'avoir des élus communistes, alors cette chance ne la laissons pas passer.

La Loire-Atlantique aura deux députés en plus, la droite ne doit pas arracher ces deux sièges. Le Parti Communiste avec votre appui peut en obtenir un. Aux élections régionales, il y aura plusieurs élus communistes et leur nombre dépend aussi de votre soutien.

Alors oui, le 16 mars, votez et faites voter pour les listes du Parti Communiste Français, que nous vous présentons à l'intérieur de ces pages, conduites par Michel MOREAU et Jean-Louis LE CORRE.

Les KORRIGANS

8, avenue de la République
ST-NAZAIRE
Tél 22.44.79

**REVO-
LUTION**
(dolby-stéréo)

**LA
GITANE**

ROCKY IV

**NATTY
GANN**

**SUBWAY
ASTERIX ET
LA SURPRISE
DE CESAR**

Horaires les "Korrigans"

Salle 1 : j., 14 h 15 - 20 h - 22 h 30 ;
v. s. d. l. m., 14 h - 16 h 30 - 20 h -
22 h 30.

Salle 2 : j., 14 h 15 - 20 h 15
22 h 20 ; v. l. m., 14 h 15 - 16 h 15 -
20 h 15 - 22 h 20 ; s. d., 14 h 05 -
16 h 0 - 18 h 15 - 20 h 20 - 22 h 25.

Salle 3 : j., 14 h 15 - 20 h 20 -
22 h 20 ; v. l. m., 14 h 20 - 16 h 20 -
20 h 20 - 22 h 20 ; s. d., 14 h 20 -
16 h 20 - 18 h 20 - 20 h 20 - 22 h 20.

Salle 4 : j., 14 h 15 - 20 h 05
22 h 15 ; v. l. m., 14 h 05 - 16 h 15 -
20 h 05 - 22 h 15 ; s. d., 13 h 50 -
16 h - 18 h 10 - 20 h 20 - 22 h 30.

Salle 5 : 1^{er} film : j., 14 h 15 -
20 h 10 - 22 h 20 ; v. l. m., 16 h 10 -
20 h 10 - 22 h 10 ; s. d., 18 h 10 -
20 h 20 - 22 h 30 ; 2^e film : v. l. m.,
14 h 25 ; s. d., 14 h 25 - 16 h 15.

LES FILMS DE LA SEMAINE

● **LA COCCINELLE A MONTE-CARLO.** — Film de Vincent McEveety. Distribution : Walt Disney Productions. Avec : Dean Jones, Don Knotts, Julie Sommars, Roy Kinnear

● **NATTY GANN.** — Film de Jeremy Kagan. Distribution : Walt Disney. Avec : Meredith Salenger, John Cusack, Ran Wise, Lainie Kazan.

● **REVOLUTION.** — Film de Hugh Hudson. Avec : Al Pacino, Donald Sutherland, Nastassja Kinski.

● **MACARONI.** — Film de Ettore Scola. Avec : Marcello Mastroianni, Jack Lemmon, Daria Nicoloni, Isa Danielli.

● **LA GITANE.** — Film de Philippe de Broca. Avec : Claude Brasseur, Valérie Kaprisky, Clémentine Celarié, Stéphane Audran.

● **LES BISOUNOURS.** — Film de Arna Seznick. Dessin animé.

● **UNE CREATURE DE REVE.** — Film réalisé par John Hughes. Avec : Anthony Michael Hall, Kelly LeBrock, Ian Mitchell-Smith, Bill Paxton.

● **TUTTI FRUTTI.** — Film de Michaël Dinner. Avec : Andrew McCarthy, Mary Stuart Masterson, John Heard, Donald Sutherland.

● **COMMANDO.** — Réalisation : Mark L. Lester. Avec : Arnold Schwarzenegger, Rae Dawn Chang.

UGC APOLLO
7 SALLES - 7 FILMS
REPONDEUR : 20.15.31

COMMANDO
(interdit moins de 13 ans)

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO

CHORUS LINE
(VO dolby-stéréo)

MACARONI

LA GALETTE DU ROI

L'EFFRONTÉE

ROCKY IV (dolby-stéréo)

AMERICAN WARRIORS

COLISEE GAUMONT

ALAIN TERZIAN PRÉSENTE
CLAUDE BRASSEUR VALÉRIE KAPRISKY
LA GITANE
UN FILM DE PHILIPPE DE BROCA
ALAIN TERZIAN PRÉSENTE
CLAUDE BRASSEUR VALÉRIE KAPRISKY
UN FILM DE PHILIPPE DE BROCA



UGC APOLLO
20 et 21, rue Racine
Tél. 40.20.15.31

WALT DISNEY PRODUCTIONS
la Coccinelle à Monte-Carlo

METEZ DU RIRE
DANS VOTRE MOTEUR!



Gaumont
6 SALLES - Tél. 40.48.29.95
Walt Disney PICTURES présente
Natty Gann

Elle affronte
le danger
et découvre
l'amour...



ROCKY IV	COMMANDO
LA GITANE	SUBWAY
ASTERIX ET LA SURPRISE DE CESAR	
VAMPIRE... VOUS AVEZ DIT VAMPIRE	

A l'affiche à Nantes

- APOLLO**
- 1 - 14 h - 16 h 15 - 20 h - 22 h 15 + s. 0 h 20 + 10 h mercredi, vendredi, lundi, mardi tarif réduit pour tous : **COMMANDO.**
 - 2 - 13 h 20 - 14 h 30 - 19 h 15 - 21 h 25 + s. 23 h 30 + m. v. l. m. 10 h, tarif réduit pour tous : **LA COCCINELLE DE MONTE-CARLO.**
 - 3 - 13 h 30 - 16 h - 19 h 30 - 21 h 50 + s. 0 h 10 : **CHORUS LINE (V.O. - D. Stéréo).**
 - 4 - 15 h 45 - 19 h 40 - 21 h 40 : **LA GALETTE DU ROI.** - 13 h 45 - + s. 22 h 45 + m. v. l. m. 10 h (tarif réduit pour tous) : **L'EFFRONTÉE.**
 - 5 - 13 h 40 - 15 h 50 - 19 h 20 - 21 h 45 + s. 24 h : **MACARONI.**
 - 6 - 14 h 10 - 16 h 20 - 20 h 20 - 22 h 20 + s. 0 h 20 + m. v. l. m. 10 h (tarif réduit pour tous) : **ROCKY IV (D. Stéréo).**
 - 7 - 14 h 10 - 16 h 20 - 20 h 20 - 22 h 20 + s. 0 h 20 : **AMERICAN WARRIORS**
- ARIEL**
(mercredi, jeudi, 14 h - 16 h 10 - 20 h - 22 h 10 ; vendredi à mardi, 13 h 50 - 15 h 55 - 18 h - 20 h 05 - 22 h 10).
- 1 - **LES SUPER-FLICS DE MIAMI.**
 - 2 - **COMMANDO** (dolby-stéréo int. - 13 ans)
- COLISEE**
- 1 - 14 h - 16 h - 20 h : **LES BISOUNOURS.** - 22 h : **UNE CREATURE DE REVE.**
 - 2 - 13 h 50 - 16 h - 19 h 50 - 22 h : **TROIS HOMMES ET UN COUFFIN.**
 - 3 - 14 h - 16 h - 20 h - 22 h : **LA GITANE.**
- GAUMONT**
- 1 - 14 h - 16 h - 20 h 10 - 22 h 10 + dim. 18 h : **ROCKY IV.**
 - 2 - 13 h 55 - 16 h - 20 h 05 - 22 h 10 + dim. 16 h : **COMMANDO.**
 - 3 - 14 h 10 - 16 h 30 - 19 h 50 - 22 h 10 : **NATTY GANN.**
 - 4 - 13 h 50 - 16 h 20 - 22 h 10 + dim. 18 h : **LA GITANE.**
 - 5 - 14 h 15 + dim. 18 h : **ASTERIX ET LA SURPRISE DE CESAR.** - 16 h - 19 h 55 - 22 h 10 : **SUBWAY.**
 - 6 - 14 h 05 - 16 h 30 - 19 h 45 - 22 h 10 : **VAMPIRE... VOUS AVEZ DIT VAMPIRE.**
- KATORZA**
- 1 - 13 h 40 - 16 h - 19 h 40 - 22 h : **SOLEIL DE NUIT.**
 - 2 - 14 h - 16 h - 20 h - 22 h : **TUTTI FRUTTI (V.F.).**
 - 3 - 13 h 55 - 16 h - 19 h 55 - 22 h : **MACARONI (V.O.).**
 - 4 - 13 h 50 - 16 h - 19 h 50 - 22 h : **'HISTOIRE OFFICIELLE (V.O.).**
 - 5 - 13 h 40 - 16 h - 19 h 40 - 22 h : **GINGER ET FRED (V.O.).**
 - 6 - 13 h 35 - 16 h - 19 h 35 - 22 h : **L'HONNEUR DES PRIZZI (V.F.).**
- LE CINEMATOGAPHE**
- Le Cinéma des Enfants**
- Tous les jours, 14 h 30 - 16 h 30 : **LE BON PETIT DIABLE.**
 - Tous les jours, 19 h 40 : **SANS TOIT NI LOI.**
 - Tous les jours, 21 h 30 : **ON NE MEURT QUE DEUX FOIS.**
- OLYMPIA**
- Tous les jours, 13 h 45 - 16 h - 19 h 45 - 22 h : **REVOLUTION (Dolby Stéréo) (V.F.).**

COMITÉ FÉDÉRAL

L'état des routes du département nous a conduit à reporter la réunion du Comité Fédéral, celui-ci se tiendra le :

Mercredi 19 Février

- 18 H. 30 -

au siège de la Fédération

NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE PUBLIQUE
S.A.R.L. au capital de 50 000 F
Siège social 41, rue des Olivettes
44000 NANTES Tél. 40 89 72 28
R.C.S. Nantes
N° SIRET 3215228700012
Code A.P.E. 5120
Gérant M Maurice ROCHER
Rédacteur en chef J. J. BUSSON
Associés à parts égales MM
M ROCHER, G GRAVOILLE, M
PRODEAU, J.-Y COUPEL Gilles
BONTEMPS
Imprimerie Commerciale
32, Bd Laënnec RENNES
C.P.P.P. n° 52 987

POUR LA SANTÉ

Claude POPEREN

Membre du bureau Politique du PCF

et responsable du Secteur Santé

à rencontré les professionnels de la santé

Parcours de santé, jeudi dernier à Nantes, pour Claude POPEREN et les responsables de la section de Nantes, avec Jean-Yves COUPEL, les candidats communistes Michel MOREAU et Joël BUSSON, ainsi que Gilles BONTEMPS, secrétaire de la fédération.

Claude POPEREN devait, dans une conférence de presse, présenter le programme du P.C.F. pour la santé, le bilan des actions du parti pour défendre le droit à la santé et aux soins pour tous. Il devait faire des propositions pour préserver et développer ce droit et notamment la prévention. (Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions).

La journée se poursuivait par la visite du centre anti-cancéreux, et une rencontre avec les personnels du centre. Dans la soirée, à l'initiative des cellules du C.H.U., les responsables et candidats communistes rencontraient les salariés de diverses unités et disciplines de la plus importante entreprise nantaise.

A cette occasion, Claude POPEREN démontrait l'efficacité de l'action des communistes en faveur des hospitaliers et des usagers des CHU, avant d'appeler celles et ceux qui avaient répondu à l'invitation de leurs collègues communistes à voter et faire voter le 16 mars pour les listes conduites par Michel MOREAU et par Jean-Louis LE CORRE.



Michel MOREAU, conseiller municipal de Nantes, était intervenu auprès du Commissaire de la République sur les conditions de travail et d'hébergement de l'école des services sociaux de Nantes. Il vient de recevoir du Préfet une réponse qui donne toute satisfaction aux revendications des personnels et élèves de cette école. Ci-dessous, la réponse du Préfet en fac-similé.

NANTES, le 13 FEV. 1985

LE PRÉFET
COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE
DE LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE
COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE
DU DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

3.1

Monsieur le Conseiller Municipal.

Vous êtes intervenu, le 15 novembre 1985, sur les problèmes de relèvement de l'école de service social de NANTES.

Ainsi que je vous l'ai précisé le 12 décembre dernier, j'ai fait procéder à l'instruction de cette affaire et suis en mesure de vous communiquer des éléments sur l'évolution de ce dossier.

L'acquisition par la Ville de NANTES de l'ancien hôpital LAENEC est effectivement engagée et il est prévu d'affecter un bâtiment à l'école de service social.

Cette opération a reçu l'aval du Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale. La procédure préalable à l'affectation devrait être conduite désormais à son terme et rien ne semble s'opposer à la réalisation de ce projet.

J'ajoute qu'une autorisation de programme de 1 100 000 Frs a été dérogée au profit de l'école pour les travaux d'aménagement nécessaires à son installation dans ces locaux.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller Municipal, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur Michel MOREAU
Conseiller Municipal
de NANTES
28 rue de Ville
44000 NANTES

1000 CHEVANCE

CENT TREIZE ÉLUS DE LOIRE-ATLANTIQUE

APPELLENT A VOTER COMMUNISTE

**Pour une autre politique économique et sociale
contre la droite et les abandons du PS
contre le chômage et la misère**

Le vote communiste donnera aux travailleurs de Loire-Atlantique des élus qui sauront les défendre au Conseil Régional comme à l'Assemblée Nationale.

AOUSTIN Maud, conseillère municipale, Saint-Malo-de-Guersac.

BAUDRY Henriette, conseillère municipale, St-Jean-de-Boiseau.

BILLET Roger, conseiller municipal, Trignac.

BOUYER Hubert, maire, Montoir-de-Bretagne.

BREMONT Jean-Pierre, maire-adjoint, Rezé.

BUSSON Joël, conseiller municipal, Nantes.

CAILLEAU Jocelyne, conseillère municipale, Nantes.

CHAUVIN Marcel, conseiller municipal, St-Herblain.

CHIABERGE Huguette, conseillère municipale, Trignac.

CLAVAUD Jean-Pierre, conseiller municipal, Orvault.

CONSTANT Claude, conseiller municipal, Rezé.

CORPARD Roger, conseiller municipal, St-Herblain.

DALLERAC Roger, conseiller municipal, St-Nazaire.

DAVID Roger, maire-adjoint, St-Malo-de-Guersac.

DRONVAL Louis, conseiller municipal, Donges.

GAUDIN Claudie, conseillère municipale, Blain.

GOURET Joël, conseiller municipal, Saint-Malo-de-Guersac.

GRATTON Chantal, conseillère municipale, St-Jean-de-Boiseau.

GUERY Marcel, conseiller municipal, Trignac.

GUILBAUD Jacques, conseiller municipal, Rezé.

HAUYE André, maire-adjoint, Saint-Nazaire.

HAZO Guy, conseiller municipal, Batz-sur-Mer.

JAQUES Nicole, Maire-adjoint, Trignac.

JUSTY Marc, maire, Saint-Joachim.

LABBE Dominique, conseiller municipal, Saint-Jean-de-Boiseau.

LAMATABOIS Francine, conseillère municipale, Saint-Nazaire.

LEBERCHE Pierre, maire, Batz-sur-Mer.

LECHAT Jean-Luc, conseiller municipal, Orvault.

LECORRE Jean-Louis, maire, Trignac.

LE DELEZY Josette, conseillère municipale, Rezé.

LE GUILLOUX Paul, conseiller municipal, Nantes.

LE LOC'H Marcel, conseiller municipal, St-Malo-de-Guersac.

LEMANCEAU Michèle, conseillère municipale, Saint-Jean-de-Boiseau.

LEMOINE Yves, maire-adjoint, Trignac.

LE ROUX Alain, conseiller municipal, Saint-Nazaire.

LE ROUX Philippe, conseiller municipal, St-Nazaire.

LE TILLY Joël, conseiller municipal, Saint-Malo-de-Guersac.

LUCAS Jean-Claude, maire-adjoint, Saint-Herblain.

MAGRE René, conseiller municipal, Saint-Nazaire.

MAHE Christine, maire-adjoint, Saint-Nazaire.

MARIEL Yves, maire-adjoint, Rezé.

MOINEL Roland, maire-adjoint, Saint-Herblain.

MOLE Sylvie, conseillère municipale, Trignac.

MOREAU Michel, conseiller municipal, Nantes.

NARBONNE Daniel, conseiller municipal, Trignac.

NEVEU Christian, maire-adjoint, Saint-Herblain.

NOBLET Yvonne, conseillère municipale, Pornichet.

PERRAUDEAU Jean, maire-adjoint, Saint-Nazaire.

PICAUD Michèle, maire-adjoint, Trignac.

PEZERON Félix, conseiller municipal, Trignac.

RASTEL Yvette, conseillère municipale, St-Nazaire.

RINCE Rosa, conseillère municipale, Indre.

ROCHER Maurice, conseiller municipal, St-Nazaire.

ROGEON Patrick, conseiller municipal, Le Clion.

ROUAUD Jacky, conseiller municipal, St-Nazaire.

ROUSSEAU Jacques, conseiller municipal, Basse-Goulaine.

SEIGNARD Michel, maire-adjoint, Montoir-de-Bretagne.

SEISEN Christian, conseiller municipal, St-Herblain.

TEILLAND Jean-René, maire-adjoint, Trignac.

TESSIER Josette, conseillère municipale, Trignac.

TILLARD Philippe, maire-adjoint, Saint-Nazaire.

TROADEC Rémy, maire-adjoint, Couéron.

VERGNAUD Serge, conseiller municipal, Les Sorinières.

VIAUD Josette, conseillère municipale, Rezé.

VRIGNAUD Yannick, conseiller municipal, St-Jean-de-Boiseau.

ALLAIRE Robert, conseiller municipal, St-Joachim.

ARTEAUD Viviane, maire-adjoint, Couéron.

AOUSTIN Claudine, maire-adjoint, Saint-Joachim.

ASPOUT Paulette, conseillère municipale, Montoir.

BARBOTTEAU Roger, conseiller municipal, Couéron.

BARRE Nicole, conseiller municipal, Bouguenais.

BEYER Daniel, conseiller municipal, Montoir.

BIRON Jean-Pierre, adjoint, Bouguenais.

BOEFFARD Joël, conseiller municipal, Pontchâteau.

BONHOMMEAU Alexis, adjoint, Bouguenais.

CADORET Roland, conseiller municipal, Montoir.

CHAUVET Michel, conseiller municipal, St-Brévin.

CHAUVIN Annick, conseiller municipal, St-Sébastien.

CHAMPEAU Pierre, maire-adjoint, Saint-Sébastien.

CHAZAL Alain, conseiller municipal, Donges.

CHEMIN Pierre, conseiller municipal, St-Sébastien.

CHEVALIER Christiane, maire-adjoint, St-Sébastien.

DELAHAIE Hubert, maire-adjoint, Montoir.

DESLANDES Gérard, conseiller municipal, Le Croisic.

DURAND Pierre, conseiller municipal, Le Croisic.

FRAGNEAU Mireille, conseillère municipale, Saint-Joachim.

GAUDIN René, conseiller municipal, Couéron.

GEFFRAY Marcel, conseiller municipal, Montoir.

GEMEDAL Albert, conseiller municipal, Couéron.

GICQUEL Marie-Anne, conseiller municipal, Couéron.

GILLET Hubert, conseiller municipal, Saint-Joachim.

GOUJON André, conseiller municipal, La Baule.

GOURDON Martine, conseiller municipal, Couéron.

GOUTY Michel, conseiller municipal, Vertou.

GRIVEAUX Yannick, conseiller municipal, Couéron.

GROUAND Maurice, conseiller municipal, Guérande.

GUERIN Yvette, maire-adjoint, Donges.

GUILLARD Claude, conseiller municipal, Saint-Sébastien.

GUILLE Marcel, conseiller municipal, St-Sébastien.

HUGUET Jérémie, maire-adjoint, Couéron.

JOUAND André, conseiller municipal, La Chapelle-sur-Erdre.

JEGOU Geneviève, conseillère municipale, Montoir.

LANGEL Gérard, maire-adjoint, Saint-Joachim.

LEMAITRE Gérard, conseiller municipal, Montoir.

MAHE André, conseiller municipal, St-Joachim.

MERCIER Jean-Luc, conseiller municipal, St-Joachim.

MERIAIS Jean, maire-adjoint, Donges.

PHILIPPE Gaston, conseiller municipal, St-Joachim.

POULLAIN Jean-Paul, conseiller municipal, Fégréac.

PUSSAT Alain, maire-adjoint, Montoir.

SAULNIER Christian, conseiller municipal, Donges.

SAULNIER Jean, maire-adjoint, Saint-Joachim.

SAUPIN Michèle, conseillère municipale, Bouguenais.

ELECTIONS LEGISLATIVES - 16 MARS 1986

EN LOIRE-ATLANTIQUE :

UN DEPUTE COMMUNISTE

c'est nécessaire et c'est possible !

LISTE CONDUITE PAR MICHEL MOREAU



Michel MOREAU

Conseiller municipal de Nantes, Conseiller général du 3^e canton de 79 à 85, Maire-adjoint aux Affaires sociales de 77 à 83



André HAUYE

51 ans, conseiller pédagogique
mairie-adjoint de St-Nazaire



Joëlle LE HERISSE

43 ans, secrétaire d'administration
secrétaire fédérale du P.C.F.



Claude CONSTANT

37 ans, technicien PTT
conseiller municipal de Rezé

Dans ces deux pages nous vous présentons les 12 candidats du PCF pour les élections législatives et les 31 candidats pour les élections régionales qui se dérouleront le 16 mars.

Ces hommes, ces femmes avec à leur tête Michel Moreau et Jean-Louis Le Corre vous les connaissez, élus militants, vous les voyez quotidiennement sur votre lieu de travail, dans votre quartier, dans votre village. Ils sont toujours disponibles pour vous aider, vous défendre, ils sont compétents, efficaces et fidèles.

Pour la première fois depuis 1956, il est possible d'élire un député communiste, de prendre à la droite un siège. Michel Moreau à l'Assemblée Nationale, c'est nécessaire pour vous faire entendre, vous défendre.

Les Nantais connaissent plus particulièrement ses compétences, son dévouement notamment depuis qu'il fut en 77, élu maire-adjoint aux Affaires Sociales à la mairie de Nantes. Mais dans tout le département, des hommes, des femmes, des salariés de toutes professions ont apprécié le conseiller général qui, à partir de 1979, était leur porte-parole à l'Assemblée Départementale.

Vous aurez aussi, dès le 17 mars, à votre service des conseillers régionaux communistes avec Jean-Louis Le Corre, maire de Trignac, qui comme premier magistrat de sa commune, comme conseiller général pendant neuf ans ou en core au parc naturel régional de Grand-Brière, a fait l'unanimité ; avec aussi Joël Busson, maire-adjoint, conseiller subdélégué de Nantes-Doulon ; Jean-Perraud, maire-adjoint de St-Nazaire...

Le 16 mars, donner des voix aux listes du PCF, c'est vous donner des atouts, de la voix pour vous faire entendre, pour une politique régionale nouvelle.



Marc JUSTY

43 ans,
fraiseur à la SNIAS,
mairie de St-Joachim



Pierre LE BERCHE

46 ans, professeur E.P.,
mairie de Batz-sur-Mer



Denise FRAIX

46 ans,
agent de Collectivités Territoriales
mairie-adjoint de St Nazaire jusqu'en 83



Louis DRONVAL

33 ans, technicien d'Alsthom
conseiller municipal de Donges



Bernard LETRANGE

47 ans, conducteur SNCF



Paul LE GUILLOUX

43 ans, maître-assistant
à la faculté de Sciences Economiques
de Nantes
conseiller municipal de Nantes



Sylvie MOLE

22 ans,
agent des services hospitaliers
conseillère municipale de Trignac,
secrétaire départementale du Mouvement
de la Jeunesse Communiste



Maurice JARRY

61 ans, retraité
conseiller municipal
de Châteaubriant

LE VOTE COMMUNISTE, LE VOTE UTILE, ANTIDROITE

ELECTIONS AU CONSEIL REGIONAL - 16 MARS 1986

Les candidats communistes aux élections régionales

LISTE CONDUITE PAR JEAN-LOUIS LE CORRE *Des élus pour vous défendre, pour faire du neuf !*



Jean-Louis LE CORRE
48 ans, ajusteur-outilleur
maire de Trignac
conseiller général (73 à 82)



Joël BUSSON
38 ans, tourneur,
conseiller municipal de Nantes
adjoint spécial de Doulon
de 77 à 83
Secrétaire fédéral du P.C.F.



J. PERRAUDEAU
49 ans, ajusteur
maire-adjoint de St-Nazaire



Rosa RINCE
34 ans
conseillère municipale d'Indre



J.-P. BREMONT
43 ans
maire-adjoint de Rezé



J. CAILLEAU
37 ans, directrice de Centre de
Formation, conseillère municipa-
le de Nantes, maire-adjoint à
la Culture de 77 à 83



G. RASTEL
43 ans, électricien
secrétaire de la section
de St-Nazaire du P.C.F.



**C. CALVEAU-
GRAVOILLE**
34 ans, directrice d'école pri-
maire
conseillère municipale de Nantes
de 77 à 83



H. BOUYER
54 ans, pointeur
maire de
Montoir-de-Bretagne



Luc DENIS
31 ans, employé
syndicaliste



Gh. LELOUP
37 ans, institutrice
conseillère municipale de Nantes
de 77 à 83



A. LALLEMAND
39 ans, technicienne



G. GUEVENEUX
34 ans, chaudronnier



Paul PLANTIVE
40 ans, chaudronnier
maire-adjoint
de La Montagne



Marcel GUILLE
38 ans, chaudronnier
conseiller municipal de St-
Sebastien-sur-Loire



A. GOUJON
45 ans, chaudronnier
conseiller municipal
de La Baule



J. LE HOUEDÉ
46 ans,
technicien d'études, syndicaliste



P. ROGEON
30 ans, maître auxiliaire
conseiller municipal
du Clion/Pornic



M. RABALLAND
32 ans,
employée de bureau



Fernand BRETON
49 ans, technicien PTT



Serge GUILBAUD
46 ans, employé SNCF



Gérard PENEAU
39 ans, technicien
de collectivité locale
conseiller municipal
de Sainte-Luce



Gaston AUFRAY
48 ans, ajusteur
syndicaliste



J.-Y. MARTIN
39 ans, professeur



Annie GAUDIN
39 ans,
infirmière enseignante
conseillère municipale de Blain

ATTENTION IL N'Y A PLUS QU'UN TOUR !

Dorénavant l'élection des députés aura lieu à la proportionnelle. Il n'y a plus qu'une circonscription : le Département. Il en est de même pour l'élection des Conseillers Régionaux.

Vous avez donc à choisir entre plusieurs listes départementales comportant 12 candidats pour les législatives et 31 pour les régionales.

Le nombre d'élus de chaque liste dépendra du nombre de voix obtenu sur tout le département par chacune d'entre elles. Donc, chaque voix portée sur les listes présentées par le P.C.F. comptera. Chaque voix sera utile, chaque voix recueillie aura partout la même valeur, dans chaque ville, dans chaque quartier. Chaque voix contribuera à l'élection de députés et de conseillers régionaux communistes.

Il n'y aura donc, partout en France, qu'un seul tour, par contre vous voterez deux fois le 16 mars, dans deux bureaux de vote différents : une fois pour élire des députés, une autre fois pour élire des conseillers régionaux.



Michel GOUTY
36 ans, enseignant E.P.S.,
conseiller municipal
de Vertou



T. RABOUIN
49 ans, institutrice



M. CHAUVET
51 ans, agent technique
conseiller municipal
de St-Brevin



Roger OMNES
50 ans, employé SNCF



J.-P. CLAUD
32 ans, technicien
syndicaliste, conseiller municipal
d'Orvault



Joël BOEFFARD
32 ans, technicien
conseiller municipal
de Pont-Château

Ce journal vous présente les candidats du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS.

Le gouvernement, le Parti Socialiste, la droite et le C.N.P.F. veulent bâillonner ces hommes et ces femmes que vous connaissez bien, qui vous défendent.

Pour qu'ils puissent s'exprimer, le Parti Communiste Français a besoin des journaux, des affiches et des tracts.

Ceux-ci coûtent cher. Le Parti Communiste Français est le seul à ne disposer que du dévouement de ses militants et de l'argent de la population, des travailleurs.

Vous voulez que le P.C.F. puisse vous défendre, qu'il tienne sa place dans la campagne électorale.

Il a besoin de votre soutien. Versez généreusement à la souscription.

Vous pouvez adresser votre contribution par chèque postal ou bancaire libellé à l'ordre de Gilles Bontemps, CCP 4400 47 W - Nantes.

Pour vous, pour une région à votre service, VOTEZ COMMUNISTE

souscription nationale du parti communiste français

10ème LISTE

Report : 134 335,10 F.

SECTION DE ST-NAZAIRE :

Mme Messac, 50,00 F; Bruno Marion, 100,00 F; J.-Yves Lehuède, 100,00 F; Françoise Binet, 30,00 F; Germaine Gallen, 50,00 F; Yolande Guého, 50,00 F; Andrée et Guy Retail, 200,00 F; Roger Ollio, 20,00 F; M. Saulnier, 20,00 F; Nicole et Bernard Bazille, 200,00 F; Anonyme, 50,00 F; anonyme, 50,00 F; Cellule des Cheminots, 500,00 F; Cellule de l'Immaculée, 440,00 F; Isabelle Lecoq, 3^e versement, 100,00 F; André Goujon, 1^{er} versement, 50,00 F; J.-René Teillant, 2^e versement, 150,00 F; Alain Manara, 1^{er} versement, 100,00 F; Jacky Rouaud, 2^e versement, 200,00 F; Denise Fraix, 200,00 F; M. et Mme Olivaud, 50,00 F; M. et Mme Dronva, 100,00 F; M. Luzin, 100,00 F; M. Largenton, 100,00 F; M. et Mme Métais, 150,00 F.

SECTION DE NANTES :

J.-Paul Molinari, 200,00 F; Cellule Kanapa, 300,00 F; Sympathisant parti Toudek Pourarya Mahmoud, 250,00 F; Cellule Turpin, Breil, 400,00 F; Santiago Sanchez, 100,00 F; Nini Patron, 100,00 F; Cellule Cachin, Dubigeon, 500,00 F; Cellule Bellevue, 20,00 F; Anonyme cellule Bellevue, 200,00 F; Cellule Thaelman, Ste-Anne, 1 000,00 F; C.D.H. cellule des Municipaux, 400,00 F; C.D.H. cellule Semard, 322,75 F; Anonyme cellule Semard, 100,00 F; M. Bertho, 2^e versement, 100,00 F; J.-C. Sophroniou, 2^e versement, 100,00 F; J.-Y. Aillerie, 2^e versement, 100,00 F; Cotonnet, 1 000,00 F; Roger Legalle, retraité ACB, 100,00 F; Louis Chavet, 300,00 F; Cellule Robespierre-Audin, 150,00 F; Christelle Marsih, 50,00 F; J.-Claude Hénaff, 10,00 F; J.-Yves Leniven, 10,00 F; Cellule Rossi - S.N.C.F., 200,00 F; Andrée Gaston, 43,00 F; M. Vatinos, 32,00 F; C. Denot, 10,00 F; M. Bonnefux, 10,00 F; A. Denot, 10,00 F; R. Perrin, 10,00 F; E. Blois, 10,00 F; M. et H. Goic, 200,00 F; M. Amouroux, 50,00 F; Jeanne Garnier, 50,00 F; Marcel Leroux, 100,00 F; J.-Paul Martel, 100,00 F; Emilienne Leroux, 150,00 F; Monique Maestre, 100,00 F; Françoise Guilbaud, 50,00 F; Jacqueline Guillard, 2^e versement, 100,00 F; Collecte cellule Jégo-Legoff, 85,00 F; Cellule Grimaud, Bâtiment, 660,00 F; René Gerbe - E.D.F., 100,00 F; D. Fravin, 50,00 F; J. Landre, 50,00 F; A. Guéry, 200,00 F; Jean Le Quill, 20,00 F; Bernard Letrange, 50,00 F; Dany Juin, 30,00 F; J. Briand, 30,00 F; Serge Roy, 10,00 F; M. Guillerie, 10,00 F; Cellule Guy Moquet, 250,00 F.

SECTION DE ST-SEBASTIEN :

Christian Guais, 200,00 F; Guy Handebourg, 200,00 F; Patrice Urvoy, 250,00 F; M. Lejournour, 70,00 F; M. Chevalier, 100,00 F; Marcel Guillé (février), 150,00 F; M. Le Nahelec, 100,00 F; Alain Bergerat, 100,00 F; M. Payen, 50,00 F; M. Guineau, 42,00 F; Pierre Chemin, 13,45 F; Gabrielle et Pierre Chemin, 100,00 F; Rémy Gouy, janvier-février, 200,00 F; Yvon Lucas, 40,00 F; Gabriel Castil-

lon, 100,00 F; Cellule Bouvier, 170,00 F; Henri Ménard, 50,00 F; Pierre Combaud, 160,00 F; Suzanne Combaud, 30,00 F; Patrick Chébanier, 170,00 F; Jean-Claude et Helke Baron, 365,00 F; Roger Métayer, 70,00 F; Chantal et André Bretecher, 50,00 F; Pol Boudjedida, 3,00 F; Laurent, 2,00 F; Plaquettes + H.D. cellule Billoux, 80,00 F; Cellule Billoux, 300,00 F; Mado Barré, 150,00 F; Catherine Gouty (janvier), 20,00 F; André et Jocelyne Codet (janvier), 40,00 F; Michel Gouty (janvier), 150,00 F; Ristourne vignettes fête de Nantes 85, 664,00 F; Guy Audusseau, 100,00 F; Daniel Audusseau, 100,00 F; M. Douguet (2^e versement), 100,00 F; M. Pilet (2^e versement), 20,00 F; M. Thorin, 40,00 F.

SECTION DE LA PRESQU'ILE GUERANDAISE :

Cellule Jean de Neyman, 250,00 F; Emilienne et Raymond Laurent, 100,00 F; Jeanne Autret, 100,00 F; Alexandre Denigot, 100,00 F; Lucien Bredoux, 25,00 F; M. Legoff, 50,00 F; Marcelle Pitrou, 50,00 F; M. Villoury, 25,00 F.

SECTION DE REZE/BOUGUENAI

Michel Mérel, 20,00 F; René Boutin, 20,00 F; Cellule de la Croix Jeannette, 440,00 F; Lionel Roux, 50,00 F; Jean Demeuzois, 50,00 F; M. Heurtematte, 10,00 F; Dominique Martin, 50,00 F; Fabienne Gimeno, 100,00 F; Nicole Parson, 200,00 F; Alexandrine et Henri Moysan 1^{er} versement, 250,00 F.

SECTION DE CARQUEFOU :

Serge Doussin, 2^e versement : 250,00 F.

SAVENAY : la cellule : 250,00 F.

SECTION DE LA VALLEE DE L'ERDRE :

Cellule de Blain : 350,00 F.

SECTION DU PAYS DE RETZ :

Patrick Rogeon : 200,00 F.

SECTION DE LA MONTAGNE :

Saint-Jean-de-Boiseau :
M. et Mme Cornu, 50,00 F; Henriette Baudry (janvier), 50,00 F; Claude Baudry (janvier), 50,00 F.
Le Pellerin :
Roland Dussous, 60,00 F; J. et D. Tessier, 100,00 F.
Cellule G. Péri :
Paulette et Laure Chatelier, 120,00 F; André et Germaine Boulesteix, 300,00 F; Georges Cavarec, 100,00 F; Ernest Foucher, 200,00 F.

Section de la Basse-Loire :
Cellule Jean Kanapa, 260,00 F; M. et Mme Bayon, 2^e versement, 800,00 F; Naran Ballinof, 2^e versement, 50,00 F; Luc et Ghislaine Denis, 2^e versement, 200,00 F; Pascale et J.-Claude Rodriguez, 1^{er} versement : 200,00 F.

TOTAL 10^e LISTE : 21 712,20 F

TOTAL à reporter : 156 047,20 F



Sur notre photo, nous reconnaissons Gérard RASTEL, secrétaire de section, candidat aux régionales; Gilles BONTEMPS, membre de la cellule des dockers, premier secrétaire fédéral; Claude BILLARD, membre du Bureau Politique.

DOCKERS : En avant pour le million

Malgré le temps de chien de ces derniers jours, Claude Billard, membre du Bureau politique, avait tenu à assister à l'assemblée électorale des dockers qui s'est tenue samedi au café Guérandais.

Certes, il fallait beaucoup de courage pour circuler par un temps pareil dans une région plus habituée à la pluie qu'au froid.

Il faut dire que le feu en valait la chandelle puisque la cellule des dockers de St-Nazaire est à l'avant-garde dans la souscription.

La moyenne recueillie dépasse 10 fois l'objectif fixé!

On comprend facilement que Gérard Rastel et Gilles Bon Temps avaient le sourire ainsi que François et Dédé qui sont parmi les plus actifs collecteurs avec Gilles qui n'a pas manqué d'aller au charbon pour atteindre aujourd'hui 715 000 anciens francs. Ils furent chaudement félicités par Claude Billard et encouragés à poursuivre.

« Et ce n'est pas fini », devait annoncer un des vétérans, « si le travail collectif se renforce, nous entendons dépasser le million ».

Exemple à suivre, oui. Jean Perraudeau qui venait d'assister à une réunion à

Donges avait tenu à venir lui aussi saluer les dockers de St-Nazaire qui, en d'autres périodes, furent aussi un exemple pour notre ville, pour le département, mais aussi pour le pays.

Il est bien entendu que les questions politiques furent au centre de la discussion, mais comment faire aboutir notre politique sans les moyens nécessaires : le nerf de la guerre : l'argent. Et ce n'est pas le directeur du port autonome ou les armateurs qui nous le donneront. L'argent, c'est celui des travailleurs. Il suffit de leur faire appel pour qu'ils répondent : présents.

11ème LISTE

Reports : 156 047,30 F.

SECTION DE LA MONTAGNE

Jean Grollier, 200,00 F; Jean Coste-Perret, 100,00 F; Paul Plantive, 2^e versement, 100,00 F; Bernard Maillard, 150,00 F.

SECTION DE NANTES

Dominique et Henri Bellini, deux journées de salaire, 300,00 F; Didier Maïdan, 70,00 F; Cellule Monmousseau : Jeuneau, 20,00 F; Guého, 50,00 F; Tharreau, 20,00 F; Roudeau, 10,00 F; Grauzy, 10,00 F; Michel Théhant, 30,00 F; Malidan, 30,00 F; Anonyme, 500,00 F; Anonyme, 200,00 F; Cellule Duclos, P.T.T., 1^{er} versement : 400,00 F.

Cellule Péri-Auffret : Léone Boutin, 20,00 F; Robert Leroux, 10,00 F; Gabriel Conan, 20,00 F; Jacques Boutin, 50,00 F; Marie-Reine Perret, 50,00 F; Jean Rouet, 100,00 F; Blanche Lefranse, 100,00 F; Raymond Basquillet, 100,00 F; la cellule Péri-Auffret, 300,00 F; Claire Douard, 15,00 F; Camille Daglis, 50,00 F; Xavier Mercier, 50,00 F; Cellule Adam Duguay, Clos Toreau, 170,00 F; Dominique Baldini, Port-Boyer, 200,00 F; Dominique Marsollier, 400,00 F; M. Héry, 10,00 F; M. Mauvomin, 58,00 F; M. Lelièvre, 20,00 F; Georges Montreuil, 200,00 F; Roland, Mme Dufour, 120,00 F; Annie Busson, 10,00 F; Sécher-Busson, 10,00 F; Lelièvre, 38,00 F; Xavier Loiret, 34,00 F; Léon Kergoat, P.T.T., 150,00 F; Denis Plaisant, P.T.T., 300,00 F; Hélène et André Bernard, Bottière, 500,00 F.

SECTION DU PAYS DE RETZ

Michel Chauvet, 400,00 F.

SECTION DE ST-HERBLAIN

Marcel Le Dus, 150,00 F; Pierre Le Dus, 150,00 F; Mireille Ciset, 100,00 F; Philippe Repiquet, 150,00 F; Gilbert Simonin, 150,00 F; Gisele et J.-Louis Dajoux (déc.-janvier), 200,00 F; Marcel Gaim, 50,00 F; Michel Marquez, 50,00 F; Honoré Le Govic, 150,00 F; Jean-Daniel Noël, 50,00 F; Natane Brémont, 50,00 F; Anita Esseu, 50,00 F; Marie Bonu, 50,00 F; Mireille Ciset, 100,00 F; Jean-Yves Pleider, 100,00 F; Stéphane Guillou, 100,00 F; Jo Guibert, 100,00 F; Ginette Jacotin, 5^e versement, 50,00 F; Nicole et Bernard Coiou (février-mars), 200,00 F; Anonyme, 100,00 F; Denise et Roger Polge, 5^e versement, 300,00 F; Jeanine et Marcel Harang (février-mars), 100,00 F; Hélène Le Gac, 100,00 F; Suzanne et Gaby Conan, 100,00 F; Michel Blanchard, 500,00 F; Anonyme, 100,00 F.

SECTION DE ST-NAZAIRE

Guy Texier, 2^e versement, 200,00 F; Christian Cadoret, 50,00 F; Jean Gonzalès, 200,00 F; Roger Dallerac, 200,00 F; Denise Fraix, 3^e versement, 300,00 F; Marcelle Raguideau, 50,00 F; Alex Le Bigot, 100,00 F; J.-Cl. Lamatabois, 200,00 F; M. et Mme Michel Mahé, 100,00 F; Cellule de Clémence Royer, 41,50 F. Cellule des Dockers : François Dréan, 2^e versement, 100,00 F; Joëlle Letertre, 50,00 F; Viviane et Frédéric, 50,00 F; Georges Schroeder, 40,00 F; Marie-Antoinette Le Gal, 20,00 F; Alex Bizard, 20,00 F; Jeanine Lopez, 30,00 F; Luis Autiac, 30,00 F; Victor Lemoulec, 30,00 F; Auguste Jaunais, 50,00 F; Louise et Marcel Jégo, 2^e versement, 150,00 F; Cellule des dockers, 2^e verse-

ment, 500,00 F; Noël Dixmier, 50,00 F; Germaine Holiard, 200,00 F; Dominique et Gerard Jégo, Armand Lecierc, 200,00 F; Daniel Narbonne, 1^{er} versement, 100,00 F; André Derve, 500,00 F; Jean Perraudeau (février), 200,00 F.

SECTION DE LA BASSE-LOIRE

Danielle Stervinou, 3^e versement, 100,00 F; René Jan, 150,00 F; Claude Guémené, 50,00 F; Michel Viancm, 75,00 F; Claude Flinois, 100,00 F; Michel Ledain, 100,00 F; Vincent, 50,00 F.

SECTION DE LA BRIERE

Nicole et Guy Jaques, 1^{er} versement, 200,00 F; Roger Allehaux, 50,00 F; Robert Labas, 100,00 F; Francis Leparoux, 200,00 F; Henri Martin, 100,00 F; Beauchêne, 50,00 F; Kergalant, 50,00 F; Lebihan, 50,00 F; Peltanche, 5,00 F; Lorear, 15,00 F; Mireille Leparoux, 50,00 F; Evelyne Ferrand, 42,00 F; Roger Bord, 400,00 F; J.-Louis Le Corre, 1^{er} versement, 200,00 F; Robert, 200,00 F; Chataignier, 100,00 F; B.L., 30,00 F; Mme Papaioannou, 2^e versement, 200,00 F; Joseph Marais, 50,00 F; Annick et Jean Simon, 50,00 F; Maurice Thilou, 100,00 F; Yvon Gautier, 50,00 F; Bernard Legland, 20,00 F; Christine Mahé, 50,00 F; Hubert Bouyer, 1 000,00 F.

SECTION DU VAL DE LOIRE

Marie Goubet, de Varades, 300,00 F.

BASSE-LOIRE - CENTRALE DE CORDEMAIS

Michel Jémeaux, 100,00 F; Jeannot Chatelain, 100,00 F; Denis Matelier, 150,00 F.

(à suivre)

RENDEZ-VOUS FÉDÉRAUX DE LA SOUSCRIPTION
24 et 25 Février dans chaque section
avec la participation des membres du Bureau Fédéral

BREMOND : Décision scandaleuse

Après le dépôt de bilan de l'entreprise Brémond, les craintes exprimées il y a quelques semaines par la section de Saint-Herblain du Parti communiste se sont malheureusement confirmées puisque la Direction du Travail vient d'être saisie d'une demande d'autorisation de 106 licenciements. Ce sont donc encore les salariés qui trinquent. Les nouvelles procédures de gestion des entreprises en difficulté ont bien vite montré leurs limites... il s'agit de sauvegarder ce qui peut l'être des intérêts patronaux et financiers ; quant aux salariés... peu importe semble-t-il.

Cette décision de licenciement est d'autant plus scandaleuse que les chantiers existent et qu'il y a du travail pour plusieurs mois. De surcroît, les travailleurs de cette entreprise viennent pourtant de faire la démonstration de leur savoir-faire par leur participation à la

construction de la nouvelle mairie de St-Herblain visitée en grande pompe par le Premier ministre le 23 janvier.

Le Parti communiste renouvelle son soutien aux travailleurs de l'entreprise Brémond et exige que tous les emplois soient maintenus. Il rappelle que les travailleurs auraient grand tort de penser qu'une procédure administrative et juridique serait susceptible de garantir les emplois. Au contraire, s'ils veulent sauvegarder leur gagne-pain, ils n'ont qu'une seule voie, celle de la lutte, toute autre démarche aboutissant tôt ou tard à l'impasse et aux licenciements.

Le Parti communiste rappelle ses propositions par une croissance fondée avant tout sur le développement de l'emploi et cela est possible dans la France d'aujourd'hui à la condition de cesser de soumettre l'activité économique aux seuls intérêts

de l'argent, contrairement à ce qu'impose de plus en plus le gouvernement, y compris aux entreprises nationalisées comme la C.G.E., filiale du groupe St-Gobain et dont Brémond est une entreprise sous-traitante. St-Herblain, le 5 février 1986.

**MEETING - DEBAT
A SAINT-HERBLAIN
avec Michel MOREAU
Tête de liste du P.C.F.
aux Législatives
et Luc DENIS
Candidat
aux élections régionales
VENDREDI 28 FÉVRIER
20 h. 30
Centre Socio-Culturel
du Sillon
Avenue des Thébaudières**

CENTRALE DU CARNET

l'U.D. - C.G.T. : C'est une nécessité vitale

Après les déclarations de M. Malvy et de Mme Edith Cresson, celles du Premier ministre : L. Fabius, relatives à l'implantation d'une centrale nucléaire sont-elles des

— Déclarations de circonstance ou volonté de doter une région d'un atout essentiel, pour le développement industriel, entre autres, de la Loire-Atlantique ?

C'est la question qualifiée de légitime que pose l'Union départementale C.G.T. de Loire-Atlantique, suite à la réunion de la commission locale d'information, sur la centrale nucléaire du Carnet. Dans ce contexte où la confusion semble de règle, l'Union départementale C.G.T. de Loire-Atlantique, rappelle ses conceptions en matière de politique énergétique.

L'énergie constitue un facteur essentiel du développement économique et social. Elle est indispensable pour promouvoir une croissance, garantissant, l'amélioration des conditions de vie des travailleurs et plus généralement de la population.

Une des particularités de la politique énergétique provient du fait que les investissements décidés aujourd'hui, conditionnent le développement économique en l'an 2000 et le mode de vie des générations à venir.

C'est dans ce cadre que l'Union départementale C.G.T.-44 forge sa propre réflexion.

Des interrogations fondées se posent.

L'orientation actuelle du gouvernement socialiste contredit celle de juillet 1983. A cette période, le Conseil des Ministres, confirmant les orientations de 1981, se prononçait pour une puissance énergétique de 390 terrawatts/heure par an.

Une telle orientation imposait la construction de deux tranches annuellement.

Cette orientation est aujourd'hui, revue en baisse, puisque le gouvernement socialiste a fixé la barre à une tranche par an soit 320 terrawatts/heure par an, ce qui stigmatise une croissance économique proche de zéro.

Ces rappels ne sont pas à détacher de la construction de

la centrale du Carnet, puisque selon les déclarations des spécialistes du dossier, l'équipement et l'EDF, la décision finale sera prise en fonction des besoins énergétiques évalués à cette période.

Cette précision prend un relief particulier dans une situation où prédominent le recul social et industriel, la casse des emplois.

Pour l'Union Départementale C.G.T., la centrale nucléaire du Carnet est une nécessité vitale pour l'industrie du département.

L'opinion publique est en droit de savoir que l'approvisionnement énergétique de la Loire-Atlantique dépend des centrales de Chinon ou de Pailleville Flamenville en Normandie, ou encore de la centrale de Blaye dans la région bordelaise.

Nous sommes donc une région déficitaire, dont la consommation moyenne par habitant est inférieure à la moyenne nationale, et progresse plus vite que la moyenne nationale, et où la seule source d'énergie est la centrale de Corderais, dont la puissance énergétique est de 3 200 mégawatts.

Tous les paramètres aboutissent à la même conclusion, il faut une centrale au Carnet. L'Union départementale précise que le « Carnet » représente 3,5 milliards de travaux, 20 millions d'heures de travail, qui recèlent des possibilités d'embauches locales à hauteur de 40 % pour la partie électronique et pouvant atteindre 85 % pour les travaux de génie civil.

Consciente des enjeux immédiats, des retombées pour l'avenir, l'Union Départementale C.G.T. exige que les déclarations du Premier ministre, L. Fabius, si elles n'ont pas un caractère électoraliste, fassent l'objet d'engagements précis, sur les différentes étapes de la procédure d'enquête publique.

Un échéancier précis effacerait les craintes de l'U.D.-C.G.T. suite au mutisme dont ont fait preuve les représentants socialistes à la Commission Locale d'Information.

L'Union Départementale CGT
Nantes, le 3 février 1986.

LES INFLEXIBLES

L'adoption précipitée par le Sénat du projet de loi, sur la flexibilité par le recours à des procédures expéditives, bafouant y compris des arrêts antérieurs du Conseil Constitutionnel, dénote de la volonté acharnée du gouvernement d'imposer des mesures rejetées massivement par les travailleurs.

Ainsi, en quelques jours, la pétition nationale de la C.G.T. a recueilli plus d'un million de signatures dont plus de 25 000 en Loire-Atlantique.

Devant l'opposition grandissante à son projet le Gouvernement tente à nouveau l'épreuve de force et annonce pour mercredi matin une commission mixte paritaire Sénat Assemblée Nationale.

Décidée à faire du 14 février une nouvelle journée nationale d'actions après celles du 26 novembre, 4 et 19 décembre, 30 janvier, la C.G.T. avance sa cinquième journée nationale d'actions au 11 février.

Une délégation de Loire-Atlan-

tique se rendra ainsi à Matignon pour porter au Premier ministre la pétition rassemblée dans notre département.

L'expression du refus des travailleurs de Loire-Atlantique s'exprimera aussi à partir de chacune des entreprises sous des formes diversifiées.

L'esprit de lutte et d'initiative des travailleurs saura rendre inapplicables ces dispositions inadmissibles.

Nantes, le 10-02-1986

La Cellule Taillandier de Couëron, vous invite à son
BAL
SAMEDI 15 FÉVRIER à 21h. - Salle du foyer laïque de Couëron
Ambiance garantie avec l'animation RYTHMO

CONCOURS DE BELOTE

La cellule Eugène Chauvin, Chantenay, organise un concours de belote le samedi 22 février 1986 à 14 heures, Centre social des Bouderies (Chantenay). Nombreux lots. Gigot, pastis, épaule d'agneau, languis de bœuf, etc...

Bar, sandwiches, bourriches. Venez nombreux.

BOUGUENAIS LA CROIX JEANNETTE

Dans le cadre de la souscription nationale du Parti, la cellule de la Croix Jeannette à Bouguenais organise, le 15 février 1986, à 19 heures, salle de la Ville au Denis à Bouguenais, un buffet campagnard dansant.

Prix : 50 F par adulte, 25 F par enfant (jusqu'à 14 ans); gratuit au-dessous de 7 ans.

S'inscrire auprès de : M Plongeon Jean-Georges, 2, rue Fredo Krumnow, 44340 Bouguenais Tél. 40-65-13-67.

Règlement à l'inscription.



LES RETRAITÉS CGT NE SONT PAS INACTIFS

Assemblée générale des retraités CGT nazairiens avec Maurice PICONNIER, secrétaire de l'U.R. 44 C.G.T. Cette sympathique assemblée était l'occasion de remettre de nouvelles cartes, mais également de poursuivre l'action des retraités qui préparaient une nouvelle manifestation pour défendre leur pouvoir d'achat.

L'ANACR REND HOMMAGE A SES DISPARUS

Ces derniers samedis, le Comité de St-Nazaire de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance a rendu hommage à ses camarades disparus en déposant une plaque du souvenir sur leur tombe :

Le 18 janvier : au cimetière de Méau, sur la tombe d'André Cadoret, à Montoir, sur celles de Robert Brioux et Pierre Ameline, au cimetière de Saint-Malo sur la tombe d'André Mahé.

Le 25 janvier : à St-Nazaire, sur les tombes de Mme Ray-

mond Serre et Fernand Le Guilan.

Le 1^{er} février : à La Baule, sur les tombes de Jules Busson et Jean Demas, à Piriac sur la tombe de Corentin Le Conte, (ancien chef des FTP de la région de St-Nazaire et ancien conseiller de la République, et sur celle de Jean-Baptiste Fresnaud.

Partout, les familles de nos camarades étaient présentes, ainsi qu'une délégation d'une vingtaine de responsables de l'ANACR avec leur drapeau et celui de l'UFAC.

LE SENS DU SERVICE PUBLIC DE LA MUNICIPALITÉ NANTAISE...



Samedi, des milliers de Nantais patinaient sur les trottoirs verglacés et sur les petites rues qui n'avaient pas été salées ou sablées. Il est vrai que l'on ne peut être à la fois au four et au moulin. Pendant ce temps, 110 employés municipaux étaient mobilisés de l'aube jusqu'au milieu de l'après-midi pour évacuer des tonnes de neige amoncelées sur les gradins et la pelouse du Stade de la Beaujoire. Les employés de la ville qui n'ont même pas pu prendre un repas, quittaient le stade échauffés par ce travail inutile. Les pompiers, eux, conduisaient plusieurs personnes, victimes de leur glissade, au CHU. Chatey et ses adjoints ont montré une nouvelle fois leur sens du service public. Les élus communistes ont protesté devant ce choix aberrant.

**7, 8, 9 MARS
VENTE
DE MASSE
DE « L'HUMANITE
DIMANCHE »**
Cellules,
passez vos commandes

La ronde des ministres socialistes, en campagne électorale en Loire-Atlantique, ne peut gommer la réalité de la vie quotidienne.

Fabius, Delebarre, Hervé, Dufoix ou Chevènement ne peuvent pas, à l'aide de discours, effacer le taux élevé du chômage, les licenciements, la baisse du pouvoir d'achat, celle des salaires dans de nombreux cas, le mépris à l'égard des jeunes et de leur avenir, l'étendue de la misère.

Déclarations critiques, protestations, manifestations venant de secteurs et de courants divers, ont apporté des fausses notes dans le récital ministériel, illustrant ainsi l'atmosphère d'inquiétude et de mécontentement vis-à-vis de la politique socialiste. Par contre, l'Union Patronale de Loire-Atlantique se satisfait de la situation. Elle admet que la « Gauche » depuis 1983 va dans le sens de ce qu'elle réclame et qu'une partie de ses membres se contenterait de la situation actuelle.

Le malheur des uns fait le bonheur des autres.

Le Parti Socialiste coupe l'herbe sous les pieds du chef de file de la droite, Olivier Guichard. Ce dernier est contraint de faire assaut de démagogie pour essayer de se différencier.

Mais les communistes de Loire-Atlantique, et avec eux une grande partie des travailleurs, connaissent bien le passé de Guichard. Celui qui s'est vu affubler du surnom de « démenageur du territoire » ne fera pas recette chez eux.

De grandes luttes se sont déroulées dans ce département. Les communistes y ont pris une part active et ils ont fait avancer un certain nombre de questions.

La lutte continue et plus que jamais la population laborieuse de la Loire-Atlantique a besoin d'un député et de plusieurs conseillers régionaux communistes pour porter plus loin et plus fort leurs aspirations, leurs intérêts, leurs luttes.

UN DÉPUTÉ, des CONSEILLERS RÉGIONAUX COMMUNISTES

POUR PORTER PLUS LOIN ET PLUS FORT LES INTÉRÊTS DE LA POPULATION ET DE LA RÉGION.

VOTE DE DEFENSE
VOTE DE CONFIANCE
LE VOTE COMMUNISTE

PLUS DE 60 000 CHOMEURS EN LOIRE-ATLANTIQUE EST-CE LE FRUIT DE LA FATALITÉ ?

On nous dit : « Les formations ne sont pas adaptées aux emplois ». Mais où sont les emplois ?

On nous dit : « Il faut s'expatrier dans d'autres régions ». Mais quelles sont ces régions miracles ?

On nous dit aussi : « Les gens ne sont pas assez qualifiés ». Pourquoi alors des entreprises de haute qualification comme les ACB et Technip licencient ? Pourquoi sont-elles bradées ?

Les raisons du chômage se situent ailleurs, du côté du patronat.

Celui-ci abandonne les études et la fabrication, l'investissement productif et l'emploi pour des horizons plus lucratifs : ceux de la spéculation boursière, des placements financiers, des exportations de capitaux, des investissements à l'étranger.

Le gouvernement socialiste encourage la spéculation, la droite se réjouit et les patrons s'enrichissent. Les travailleurs trinquent.

LE POUVOIR D'ACHAT DES TRAVAILLEURS EST EN BAISSÉ DEPUIS 1982,

Parce que l'augmentation des salaires n'a pas suivie celle de l'inflation. De plus, les achats à crédits, avec des taux d'intérêts de 3 et 4 fois plus élevés que celui de l'inflation, portent un coup supplémentaire.

Le nombre d'emplois précaires rémunérés en dessous du SMIC se multiplie, parmi eux les travaux dits « d'utilité collective » à 1 250 F par mois qui sont présentés par le P.S. comme la panacée pour les jeunes.

Le développement du chômage total et du chômage partiel porte

des coups au niveau de vie des familles et aggrave la misère.

En totale illégalité, les nouveaux patrons, étrangers, de Gardiloir à Montoir, amputent les salaires jusqu'à 35 % et l'on s'apprête à la même chose avec la vente de la CPIO à des groupes étrangers. Le député Claude Evin a entériné le bradage de cette filiale du secteur nationalisé à une société étrangère et il reste silencieux sur les licenciements et les attaques contre les salaires. Les travailleurs ripostent, les communistes sont avec eux dans la lutte. Les municipalités à direction communiste les soutiennent.

LES LIBERTÉS S'ARRÊTENT AUX GRILLES DE L'ENTREPRISE

Les libertés des travailleurs sont bloquées aux grilles des usines. Tel l'exemple de cet ouvrier de Dunlop à Montluçon licencié pour avoir répondu à une interview de « L'Humanité ».

Brimades, sanctions, intimidations sont monnaie courante, sans que les médias, si prompts, en d'autres occasions, ne lèvent le petit doigt. Il est vrai que ces événements ont l'inconvénient majeur de se dérouler en France et non en Pologne.

Les entreprises nationalisées bien souvent montrent l'exemple. Pourquoi les licenciés de la SNIAS n'ont-ils pas tous réintégré l'usine ? Pourquoi les quatre de la navale de Saint-Nazaire n'ont-ils pas été réintégré ?

Les militants sont les cibles privilégiées des patrons à l'occasion des licenciements collectifs comme on le voit aux ACB, à Dubigeon, etc... Faire respecter les droits de l'homme dans l'entreprise est une exigence de notre époque.

CONSTRUIRE, RÉPARER, NAVIGUER FRANÇAIS

Les commandes mondiales de navires sont en augmentation et la flotte française a besoin de se renouveler. Mais les députés socialistes votent une réduction de 28 % au budget de la construction navale.

Dubigeon est particulièrement menacé et Alstom exporte ses profits aux Etats-Unis et dans le Sud-Est Asiatique. Il licencie et il fait semblant de se préoccuper de l'emploi dans une menuiserie de Clisson. C'est grotesque.

Les armateurs français, sous l'œil bienveillant du gouvernement,

désarment une partie de leur flotte et transportent de plus en plus sous pavillons de complaisance.

Le « Milliardaire Rose », Jérôme Seydoux, PDG de la compagnie maritime des « Chargeurs Réunis », a vendu trois porte-conteneurs en trois mois et un quatrième navire est promis à la même destinée. Il a licencié 279 marins fin 1985. Mais Jérôme Seydoux, ami personnel de François Mitterrand, préfère d'autres activités plus juteuses. Il va détenir 52 % d'actions dans la 5^e chaîne de télévision : Berlusconi-Mitterrand.

Le mot d'ordre des communistes « Construire - réparer - naviguer français » s'impose plus que jamais.

AÉRONAUTIQUE, ÊTRE A LA HAUTEUR DU SUCCÈS

La célébration du 10^e anniversaire de Concorde symbolise la réussite de la technique française, le savoir-faire, la qualité des ingénieurs, techniciens et ouvriers de l'aéronautique. Le super-sonique est réhabilité. Les communistes s'en réjouissent, eux qui ont été les seuls en tant que parti à le défendre.

Les programmes d'Airbus, le moteur CFM 56, l'avion ATR connaissent le succès. Là encore les communistes avaient raison alors que Michel Rocard voulait imposer l'américain « Boeing » aux compagnies aériennes françaises, contre Airbus.

Les communistes agissent et proposent que, dans le domaine civil et spatial, les grands programmes Airbus, ATR, CFM 56, Ariane, Hermès soient poursuivis en tenant compte des exigences d'une coopération technologique qui préservent les intérêts de la France.

Dans ce concert, les établissements de Saint-Nazaire et de Bouguenais doivent prendre toute leur place, ils ne doivent pas être tenus au rôle de sous-traitance, des investissements doivent être envisagés, l'emploi doit se développer.

DÉFENDRE LES INDUSTRIES EXISTANTES

Technip, les ACB, entreprises de haute technologie, indispensables à la modernisation de notre industrie, la chimie, la navale et la réparation navale, les entreprises d'équipements, les travaux publics

et le bâtiment, l'aéronautique, l'agro-alimentaire, le port Nantes-Saint-Nazaire, l'automobile...

CENTRALE DU CARNET, Assez de tergiversations, la décision doit être prise

L'action des communistes a fait avancer le dossier. Sous la droite, avec Olivier Guichard, rien n'a été fait.

Aujourd'hui le Parti socialiste doit tenir compte de la pression qui se manifeste en faveur de la centrale. Mais il manœuvre et il repousse toujours à plus tard la date de la décision.

Pour les communistes, l'énergie est un facteur essentiel du développement économique et social. Le choix du gouvernement socialiste

de limiter le programme électro-nucléaire à une tranche par an jusqu'en 1989, peut être lourd de conséquences.

La centrale du Carnet sera utile pour l'emploi (c'est aussi 22 millions d'heures de travail) dans le cadre notamment des grands travaux, mais elle jouera aussi un rôle décisif dans l'industrialisation de la région.

Il faut que la décision de sa construction soit prise le plus vite possible.

AMÉNAGEMENT DE LA LOIRE

Dès 1978, les députés communistes ont déposé un projet de loi concernant l'aménagement intégré de la Loire et de ses affluents. Les élus communistes qui participent à « l'Etablissement Public pour l'Aménagement de la Loire et de ses Affluents » ont pris une part active et fait des propositions pour protéger les populations riveraines des inondations : ouvrages contre les crues et de retenues d'eau,

réserves pour l'alimentation en eau potable des villes. Ils ont aussi posé les problèmes d'aménagement économique et de l'emploi.

Un programme important d'investissement a été retenu. Mais il s'avère nécessaire que l'Etat participe d'une manière conséquente aux financements, car les populations riveraines ne sauraient supporter à elles seules les charges en découlant.

Lundi
24
FEVRIER
20 h 30

Salle de la Convention
Tramway - Egalité
NANTES

RÉUNION PUBLIQUE

AVEC

CLAUDE BILLARD

Membre du Bureau Politique
du P.C.F.

Michel MOREAU

Tête de liste du P.C.F.
aux Législatives

Joël BUSSON

2^e sur la liste du P.C.F.
aux élections régionales

et les candidats nantais
du P.C.F.